



De l'analyse économique du crime aux nouvelles criminologies anglo-saxonnes ? Les origines théoriques des politiques pénales contemporaines

François Bonnet

► To cite this version:

François Bonnet. De l'analyse économique du crime aux nouvelles criminologies anglo-saxonnes ? Les origines théoriques des politiques pénales contemporaines. *Deviance & Societe, Medecine et Hygiene*, 2006, 30 (2), pp.137-154.

HAL Id: halshs-00879305

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00879305>

Submitted on 6 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DU CRIME AUX NOUVELLES CRIMINOLOGIES ANGLO-SAXONNES ?

Les origines théoriques des politiques pénales contemporaines*

François Bonnet**

Le pénal-welfarisme – le paradigme pénal qui voulait que la délinquance soit produite par des causes sociales et que le délinquant est susceptible de réinsertion normale dans la société – est aujourd'hui discrédité au profit de l'incarcération de masse aux États-Unis et du développement des technologies de surveillance et de l'industrie de la sécurité partout dans le monde. L'article pose la question de l'origine des nouvelles criminologies qui inspirent (ou justifient) les politiques pénales contemporaines et s'intéresse à l'analyse économique néoclassique du crime, qui est caractérisée par l'identification du crime à une nuisance objective et une conception du criminel comme acteur rationnel. Aujourd'hui, les criminologies influentes dans le monde anglo-saxon sont, selon David Garland, de deux ordres : les criminologies conservatrices qui préconisent un durcissement de la répression pénale afin de dissuader les criminels, et les « criminologies de la vie quotidienne » qui se focalisent sur les agencements du quotidien qui minimisent la probabilité de l'occurrence criminelle. Bien qu'elles partagent avec l'analyse néoclassique une conception en terme d'acteur rationnel, on ne peut pas les déduire de celle-ci de façon linéaire. L'article montre néanmoins l'importance du rôle des idées dans la genèse des politiques pénales.

MOTS-CLÉS : THÉORIES CRIMINOLOGIQUES – POLITIQUE PÉNALE – ÉCONOMIE

Introduction

L'importance prise par la criminalité dans les sociétés contemporaines nourrit des attentes plus vives à l'égard de l'efficacité des politiques publiques et privées de sécurité. Les vingt-cinq dernières années ont vu une « grande transformation » de ces politiques. Jusque dans les années 1970 a dominé le pénal-welfarisme, c'est-à-dire l'ensemble des théories et des pratiques pénales caractéristiques de la période de développement de l'État-providence aux États-Unis et en Europe occidentale (Garland, 2001, 28). Pour le pénal-welfarisme, le délinquant n'est pas fondamentalement méchant et pervers, mais perfectible. Sa nature morale n'est pas mauvaise, mais des causes sociales et le milieu dans lequel il a grandi ne lui ont pas permis une parfaite socialisation. Il est donc plus excusable que responsable. Des agences spécialisées dans le traitement et la réhabilitation des déviants pourront l'améliorer et en faire un homme neuf, sociable et utile à la société. La rédemption du criminel est possible, souhaitable, et recherchée. Mais le pénal-welfarisme est aujourd'hui largement discrédité pour n'avoir pas su empêcher l'essor des vols puis des

* Je remercie Patrick Le Galès et Raphaël Madinier pour leurs commentaires éclairants.

** Center for Urban Research and Policy, Columbia University ; CEVIPOF, Sciences Po Paris.

violences. Des années 1960 aux années 1980, le nombre de vols a augmenté considérablement dans les sociétés occidentales, avant que les violences ne prennent le relais, des années 1980 à nos jours (Lagrange, 2003, 12-19).

Bien que l'État-providence, les institutions de « rédemption » et les politiques de prévention fondées sur les aides sociales n'aient pas disparu, les réformes de la justice criminelle des vingt-cinq dernières années sont façonnées par les pathologies et les dysfonctionnements perçus des institutions du pénal-welfarisme. L'ensemble de ces réformes et l'idéologie qui les justifie sont appelés par Garland la « nouvelle culture du contrôle ». Cette « nouvelle culture du contrôle » est caractérisée aux États-Unis par l'incarcération de masse : le taux d'incarcération en 2003 était de 714 prisonniers pour 100 000 habitants, contre 40 à 55 pour 100 000 au Japon, en Suède et en Grèce, 90 à 105 pour 100 000 en France, en Italie et en Allemagne, et une estimation de 1400 pour 100 000 en URSS à la fin de l'ère stalinienne (Christie, 2003, 20-35, 105). Des tendances à l'augmentation de la population carcérale sont identifiées en France et en Grande-Bretagne. Outre la politique pénale étatique se développent les politiques de sécurité fondées sur la technologie (vidéo-surveillance, renforcement des protections physiques) ou l'augmentation des moyens humains (agents de sécurité privée).

Cet article porte sur les origines théoriques du renversement dans l'idéologie et la pratique pénale des sociétés occidentales. Il fait l'hypothèse que le socle théorique des politiques de sécurité publiques et privées dominantes est formé par les théories néoclassiques du crime, dont l'initiateur est l'économiste de Chicago Gary Becker. Naturellement, identifier la généalogie théorique des politiques contemporaines ne permet pas d'expliquer les raisons de la croyance en ces théories. On va d'abord présenter la théorie néoclassique et ses implications de politique pénale, ainsi que les entreprises de réfutation empirique de ces développements. On va ensuite présenter les « criminologies de l'autre » et les « criminologies de la vie quotidienne » pour désigner les nouvelles théories anglo-saxonnes qui influencent les politiques actuelles de sécurité et examiner les liens entre ces nouvelles criminologies et l'économie néoclassique du crime. L'enjeu de cet essai est de réhabiliter la sociologie aux dépens de l'économie dans l'inspiration théorique des pratiques pénales et de montrer l'importance du rôle joué par les idées dans la conception des politiques pénales.

La matrice néoclassique

Le marché des offenses

Les premiers « économistes du crime » – en fait, des penseurs utilitaristes – sont Beccaria et Bentham, qui ont utilisé le calcul économique pour poser les bases d'un système pénal qu'ils pensaient plus juste et plus rationnel. Becker (1968) reformule l'analyse économique du crime à partir des concepts de l'économie marginaliste. L'expression la plus achevée de l'entreprise néoclassique en matière pénale est due à Ehrlich (1996).

Ce dernier a résumé en cinq postulats l'originalité de la démarche économique par rapport aux autres discours criminologiques. Agents rationnels, information parfaite et anticipations rationnelles, distribution stable des préférences, caractérisation du crime comme nuisance objective et équilibre de Walras forment le cadre théorique de l'analyse économique du crime.

Gary S. Becker est né en 1930 en Pennsylvanie. Il a été formé à Princeton, en mathématiques, puis en économie – Becker a envisagé la sociologie, mais a trouvé la matière « trop difficile »¹ –, puis à l'Université de Chicago, où sa rencontre avec Milton Friedman a été décisive. Il a d'abord enseigné à Columbia, qu'il a quittée après les émeutes étudiantes de 1968, trouvant la réaction des autorités trop timorée, pour se fixer à l'Université de Chicago. Becker a appliqué le raisonnement économique à des sujets traditionnellement liés à la sociologie, comme le crime, la famille, le racisme, et l'addiction à la drogue. Il a reçu le prix Nobel d'économie en 1992. Il est membre éminent de la Hoover Institution, un *think tank* conservateur, et de la Société du Mont-Pélerin, club libéral fondé par Friedrich von Hayek.

Isaac Ehrlich, étudiant de Gary Becker à Columbia, est professeur à l'Université d'État de New York à Buffalo. Il est aussi membre de la Société du Mont-Pélerin depuis 1998.

Premier postulat

Les contrevenants, les victimes potentielles, les acquéreurs de biens et de services illégaux et les autorités en charge du respect de la loi agissent tous en accord avec les règles de l'optimisation de la satisfaction (Ehrlich, 1996, 44). C'est le postulat le plus important. Les premiers travaux de Becker ont pour objectif de montrer que le criminel est un acteur rationnel, afin de disqualifier les théories sociologiques, psychologiques ou biologiques (Becker, 1968, 170) ; Ehrlich déplore la focalisation des analyses traditionnelles sur l'effet de la structure interne et/ou sociale sur les motivations du criminel. Il affirme que *n'importe quelle violation de la loi peut-être conçue comme susceptible d'apporter une augmentation à la richesse pécuniaire du contrevenant, à son bien-être psychique* (psychic well-being), *ou aux deux. En violant la loi, on risque aussi une réduction de richesse et de bien-être* (Ehrlich, 1973, 523). La rationalité au sens néoclassique s'entend au sens purement instrumental et équivaut à la maximisation de la satisfaction *by any necessary means*.

Deuxième postulat

Ils [les contrevenants, les victimes potentielles, les acquéreurs de biens et de services illégaux et les autorités en charge du respect de la loi] formulent généralement des attentes à propos des opportunités légitimes et illégitimes relatives, compte tenu de la sévérité et de la certitude de la peine, en se fondant sur les informations disponibles, de telle sorte que l'on puisse relier les attentes subjectives et les opportunités objectives (Ehrlich, 1996, 44-45). Le deuxième postulat fait écho à la condition d'allocation parfaite de l'information dans la théorie de la concurrence pure et parfaite et véhicule deux idées. La première se réfère au « coût » du crime, c'est-à-dire les risques associés aux activités délictueuses : l'arrestation et le châtement. Il est entendu pour les économistes néoclassiques que les peines prévues par le système pénal sont dissuasives. La dissuasion se distingue en deux parts : la certitude d'être puni et la sévérité de la peine. On reviendra sur cet aspect controversé plus tard. La deuxième idée renvoie à la théorie du crime comme activité rationnellement choisie. Pour Ehrlich, comme pour Becker, le crime est avant tout conçu comme un moyen de gagner sa vie ; les agents ne s'engagent dans le crime que si celui-ci paie (Becker, 1968, 207-208), c'est-à-dire que les bénéfices nets (les gains moins les coûts) qu'ils dégagent sont supérieurs aux bénéfices nets du travail légitime. Ehrlich étudie donc les facteurs de

¹ <http://nobelprize.org/economics/laureates/1992/becker-autobio.html>

l'allocation optimale du temps (*optimal activity mix*) entre les activités légales et les activités illégales afin de saisir l'influence du gain espéré au moyen des activités criminelles et celle du coût du crime, c'est-à-dire la probabilité d'être arrêté et condamné (Ehrlich, 1973, 524). En dépit de la généralité affichée de leur propos, les économistes néoclassiques ne s'intéressent en pratique qu'à la criminalité acquisitive.

Troisième postulat

Il y a une distribution stable des préférences pour le crime, ainsi que pour la sécurité contre le crime, dans la population (Ehrlich, 1996, 45). L'hypothèse de rationalité devrait rendre cette troisième hypothèse superflue, mais son importance dans l'équilibre du marché du crime est cruciale, car elle renvoie à la condition d'atomicité de la théorie de la concurrence pure et parfaite. En langage sociologique, elle signifie que tous les agents ont les mêmes dispositions vis-à-vis de la criminalité. Le statut social, le sexe ou l'âge n'interfèrent pas avec la décision d'entrée dans la criminalité, pas plus que le processus de socialisation. L'origine du crime est donc à chercher dans le calcul instrumental que réalisent des agents interchangeables.

Quatrième postulat

Puisque le crime est une external diseconomy par définition, et que le maintien de l'ordre public est un parfait exemple de bien public non-exclusionnaire, on suppose que l'objectif de la mise en œuvre de la loi est généralement la maximisation du bien-être social (Ehrlich, 1996, 45). En langage courant, cela signifie que la lutte contre le crime profite à tout le monde puisque le crime a été défini comme une activité nuisible en soi. Ce postulat est celui qui a le plus d'implications idéologiques. D'abord, il conforte l'idée selon laquelle le crime serait « mal » de façon consensuelle et objective. Surtout, il présuppose que la « lutte contre le crime » par les forces de l'ordre a pour seul objectif de lutter contre le crime. L'augmentation des moyens des forces de l'ordre est censée faire baisser mécaniquement le niveau du crime, puisque celle-ci accroît la probabilité de l'arrestation, et donc diminue l'attrait pour le crime (puisque son coût s'en trouve renforcé).

Cinquième postulat

Les conditions d'agrégation concernant le comportement de tous les participants impliqués assurent la réalisation d'équilibres bien définis. Ces postulats mènent à un modèle d'équilibre du crime. Par « marché » du crime, je n'entends pas nécessairement un cadre physique où les transactions illégitimes sont échangées, mais plutôt la notion abstraite de marché walrasien [...] (Ehrlich, 1996, 45-46). L'analyse néoclassique présuppose que l'augmentation de la criminalité provoque une baisse de la satisfaction des citoyens : les victimes effectives et les victimes potentielles sont alors plus disposées à demander une augmentation des moyens du contrôle du crime. De fait, l'augmentation de la criminalité induit une croissance des forces de l'ordre. La croissance des forces de l'ordre fait baisser la criminalité, jusqu'au moment où les citoyens estiment que le niveau de criminalité ne justifie pas de telles dépenses. À ce moment, les moyens alloués au contrôle du crime baissent, puisque ce dernier n'est plus une priorité. Cela provoque à terme une augmentation de la criminalité, qui provoque une baisse de la satisfaction des citoyens, etc. Le processus est favorisé – selon les néoclassiques – par les institutions démocratiques. Les élections amèneraient au pouvoir les candidats dont le projet maximise la satisfaction

de la majorité des citoyens. En conséquence, les sociétés réguleraient leur criminalité par ajustements successifs selon les priorités de la majorité des citoyens. Les auteurs néoclassiques estiment cependant que les politiques pénales ont besoin d'être optimisées grâce au calcul économique.

L'ensemble de ces postulats permettent, selon les auteurs néoclassiques, d'aider à la formulation de politiques pénales optimales.

Les implications de politique pénale

L'ambition de l'analyse néoclassique du crime est de définir l'allocation optimale des ressources au moyen du calcul économique, d'une manière qui ne souffre pas de contestation idéologique. Becker se positionne explicitement dans une perspective normative : *[c]et essai utilise l'analyse économique pour développer des politiques publiques et privées optimales pour combattre les comportements illégaux* (Becker, 1968, 207).

Le caractère scientifique et prédictif de l'analyse économique doit permettre une allocation optimale des ressources en matière pénale. Ces ressources sont essentiellement les moyens matériels et humains de surveillance et de répression. Or, *contrairement à certains arguments populaires, les grandeurs absolues des élasticités estimées des crimes spécifiques, compte tenu des estimations de la probabilité et de la sévérité de la peine, ne sont pas incompatibles avec l'hypothèse selon laquelle la lutte contre le crime a un effet dissuasif sur les contrevenants, indépendamment d'un quelconque effet préventif de l'emprisonnement* (Ehrlich, 1973, 560). En somme, une augmentation de la probabilité de l'arrestation des criminels ainsi qu'un durcissement des peines à leur encontre doivent réduire le nombre des crimes. La rationalité instrumentale du contrevenant potentiel est la clé de la justification théorique de l'utilité sociale de la répression : la « lutte contre le crime » passe par une meilleure dissuasion des contrevenants potentiels, c'est-à-dire une augmentation de la probabilité des arrestations (donc des moyens policiers) et un accroissement de la sévérité des peines.

Comme Bentham, Becker et Ehrlich estiment que la seule peine valable est l'amende, car elle punit et répare simultanément. Mais les amendes n'exercent pas un effet dissuasif majeur, au contraire de la prison ou de la peine de mort. Y a-t-il un effet dissuasif propre de la peine capitale ? Selon Ehrlich, *une exécution supplémentaire par an sur la période en question [1933-1967] aurait résulté, en moyenne, à sept ou huit meurtres en moins* (Ehrlich, 1975, 414). Ainsi, sans compter l'effet de l'élimination physique des meurtriers (pas de récidive), il existe un « effet dissuasif pur » de la peine de mort. Sa démonstration souffre de ne pas avoir pris en compte l'effet dissuasif de l'alternative habituelle à la peine de mort, c'est-à-dire la peine de prison à perpétuité ; en somme, les « sept à huit meurtres en moins » ne sont pas « en moins » par rapport à une peine de prison alternative à la peine de mort, mais par rapport à l'absence de peine, comme il le reconnaît lui-même (Ehrlich, 1977, 455). Notons qu'il y a une différence entre mesurer un effet dissuasif et défendre une politique pénale particulière : Ehrlich compare le système américain à une « loterie » où les condamnés paient à la fois pour leurs crimes, et pour tous les crimes qui n'ont pas été élucidés (Ehrlich, 1996, 64). Dans la conclusion de plusieurs de ses contributions, il rappelle que les incitations liées à un comportement honnête ne sont pas seulement liées à la crainte du châtement, mais aussi à la qualité des opportunités que peuvent offrir les activités légitimes (Ehrlich, 1981). Mais, au final, en mettant l'accent sur l'efficacité de la dissuasion pénale, la logique de l'analyse néoclassique est le soutien aux politiques répressives, fondées sur l'augmentation du nombre des policiers et des incarcérations (Liska, 1987, 68-71).

Le test empirique des postulats néoclassiques

Les postulats et les démonstrations des auteurs néoclassiques suscitent le débat. La réfutation empirique des thèses néoclassiques concerne le problème de l'efficacité de la dissuasion, celui de la corrélation négative entre forces de l'ordre et criminalité et celui de la stabilité de la distribution des préférences.

Le premier problème est celui du caractère dissuasif du système pénal : le calculateur rationnel cherchant à maximiser sa satisfaction, il ne devient criminel qu'après avoir soigneusement évalué les gains potentiels et les coûts de son entrée dans la criminalité, à savoir la probabilité d'être arrêté (*certainty*), et la sévérité de la peine en cas d'arrestation (*severity*). Piliavin *et al.* (1986) ont mené une étude empirique sur des individus à fort potentiel délinquant (et non uniquement des étudiants en sciences sociales comme c'est l'usage pour les enquêtes de délinquance autorévélee). Leurs résultats montrent que *les risques de châtement formels ou personnels n'ont en fait aucun impact sur le comportement criminel* (Piliavin *et al.*, 1986, 114). Par contre – mais le contraire serait surprenant –, la perpétration d'activités délinquantes est liée aux occasions et aux opportunités qui se présentent aux individus. En somme, Piliavin *et al.* trouvent *des preuves soutenant la part « opportunités et gratification » du modèle du choix rationnel, mais pas de preuves soutenant la part « risque »* (Piliavin *et al.*, 1986, 115). Dans une étude sur la dissuasion du vol en interne dans les magasins, Hollinger et Clark (1983, 115) montrent que la dissuasion liée à la probabilité d'être découvert est d'autant plus forte que les employés sont anciens dans leur entreprise, c'est-à-dire qu'ils vivent des enjeux de conformité et d'engagement. La plupart des enquêtes sur la dissuasion (*deterrence*) montrent que la sévérité de la peine n'a quasiment pas de caractère dissuasif, et que l'augmentation de la probabilité d'être puni joue un faible rôle dans la détermination du choix délinquant (Ashworth, 2002, 1079). En ce qui concerne la prison, son effet proprement dissuasif par rapport aux autres peines n'est pas clairement prouvé ; néanmoins, la première incarcération reste crainte par la majorité de la population. Les personnes ayant déjà été incarcérées sont beaucoup moins dissuadées (Garland, 1990, 165). Piliavin *et al.* montrent que le rapport à la dissuasion des agents est plus complexe que ne le soupçonnent les auteurs néoclassiques.

Le second problème est celui du lien entre niveau des forces de l'ordre et niveau de la criminalité. Loftin et McDowall (1982) ont testé le postulat néoclassique à Chicago, avec des séries statistiques valables de 1926 à 1977. Significativement, les deux auteurs ont dû retirer les viols des « crimes », car ils n'étaient pas recensés dans les premières années de l'échantillon. Les données montrent quatre périodes de croissance simultanée de la criminalité et du nombre des forces de l'ordre, et trois périodes où au contraire les forces de l'ordre déclinent alors que la criminalité croît. En revanche, il est patent que le nombre de policiers a considérablement crû après les émeutes raciales de 1967. L'exemple de Chicago ne permet pas de confirmer l'hypothèse néoclassique : il n'y a pas de relation univoque entre le niveau de la criminalité et le niveau des forces de l'ordre. Loftin et McDowall (1982, 319-400) avancent une série d'arguments expliquant le décalage entre la réalité et la théorie néoclassique. La « criminalité » peut être en forte augmentation et n'affecter qu'une minorité de la population, n'entraînant pas de réaction électorale ; le système politique n'est d'ailleurs en rien « une machine bien huilée » qui réagit aux moindres velléités de l'électorat. L'efficacité de la police dépend moins du nombre de ses agents que de variables organisationnelles et de tactiques employées. Plus que la criminalité, c'est la politisation des minorités ethniques qui explique la croissance des effectifs policiers. En somme, l'indifférence envers la structure sociale et les phénomènes politiques rend l'ana-

lyse néoclassique trop invraisemblable pour être pertinente. Cela ne signifie évidemment pas que les forces de police ne servent à rien : les grèves de policiers à Boston (1919) et à Montréal (1969) ont entraîné des pillages massifs (Jacobs, 1979, 916). Mais il est admis que l'équation « plus de police = moins de crime » n'est pas vérifiée (Bowling et Foster, 2002, 998).

Le troisième problème concerne le déni néoclassique des différences de statut social, de genre et d'âge et son corollaire, la rationalité parfaite des agents abstraits : il s'agit du postulat de distribution stable des préférences dans la population. Ce problème renvoie à une longue tradition sociologique liant classes sociales et criminalité. Tittle *et al.* (1978) s'emploient au contraire à montrer que le lien entre classe sociale et criminalité est un « mythe ». Ils recalculent les coefficients de corrélation de trente-cinq études quantitatives, surtout des enquêtes par délinquance autorévélee, et parviennent à un coefficient moyen global de $-0,09$ pour la relation entre crime et classe sociale. Notons que l'objectif de Tittle *et al.* est moins d'apporter un soutien empirique aux thèses néoclassiques que de critiquer le fondement de la sociologie mertonienne de la délinquance, c'est-à-dire la relation positive entre classes inférieures et criminalité. Selon eux, la « race » n'est pas plus significative ; *en bref, les classes sociales et la criminalité ne sont pas et n'ont probablement jamais été liées, au moins jusqu'à un passé récent. [...] La communauté sociologique ferait bien de développer des théories qui mettent l'accent sur des variables qui jouent indépendamment des différences supposées entre les classes* (Tittle *et al.*, 1978, 652-653). D'une part, le système pénal américain serait devenu plus juste et plus concerné par les droits civiques, et d'autre part les sociétés modernes auraient aboli les classes sociales : elles seraient des sociétés avec des *inégalités mais sans stratification* (Tittle *et al.*, 1978, 651-652).

La thèse de l'absence de lien entre classes sociales et criminalité n'a pas manqué de susciter la controverse. Braithwaite soutient que cette argumentation a eu du succès en raison de ses connotations idéologiques. Pour les conservateurs, elle permet de nier la prégnance des inégalités et de ne pas remettre en cause la structure sociale ; pour les progressistes, elle montre que les « pauvres » sont les victimes d'un système pénal discriminatoire (Braithwaite, 1981, 47). Contre ces deux interprétations, Braithwaite expose les résultats d'une centaine d'études qui apportent la preuve du lien entre classes sociales et criminalité. Il critique aussi la méthodologie des enquêtes par délinquance autorévélee : dans une enquête influente de 1958, « voler une voiture » est moins grave que « boire de l'alcool » et « avoir des relations hétérosexuelles » ; dans une autre (1969), voler et casser un objet de moins de deux dollars fait partie des 20% d'infractions les plus graves ; « mentir » et « désobéir aux parents » sont statistiquement considérés comme des infractions (Braithwaite, 1981, 42-45). Ces enquêtes sont de surcroît souvent réalisées auprès d'un panel d'étudiants : elles ne sont alors que d'un intérêt modéré pour l'étude scientifique de la criminalité. Au final, leurs résultats semblent irréalistes. Braithwaite ironise : *Tittle et al. prennent peut-être leurs découvertes au sérieux et n'adoptent pas plus de précautions quand ils se promènent dans les taudis des grandes villes mondiales que dans les quartiers des classes moyennes de ces villes* (Braithwaite, 1981, 37). Braithwaite ne cherche pas à stigmatiser la surcriminalité des classes populaires ; au contraire, il estime que le tort principal de Tittle *et al.* est de ne pas s'être interrogés sur la définition de la criminalité. *Ce dont nous avons besoin, écrit-il, ce sont des théories fondées sur les classes qui expliquent pourquoi certains types de crimes sont commis de façon disproportionnée par les dominés, alors que d'autres types sont quasi exclusivement la prérogative des dominants* (Braithwaite, 1981, 49). Ehrlich lui-même est ambigu sur la question. Il proclame la stabilité de la distribution des préférences, mais admet l'existence d'effets d'hystérésis qui expliquent pourquoi une

conjoncture économique favorable ne provoque pas de réduction instantanée de la criminalité. La présence de fortes inégalités économiques dans un environnement favorise de la même façon la perpétration de crimes contre la propriété. Ses recherches montrent que les jeunes hommes avec un faible bagage scolaire (*young males with little schooling*) ont plus intérêt à s'engager dans les activités illégitimes, tant les activités légitimes sont peu lucratives (Ehrlich, 1973, 560). En somme, *il y a une distribution stable des préférences pour le crime [...] dans la population* (Ehrlich, 1996, 45), mais la pauvreté et l'absence de qualifications accroissent sensiblement la préférence pour le crime. La stabilité des préférences pour la sécurité n'est pas moins problématique : les enquêtes sur la peur du crime montrent que les femmes et les personnes âgées sont bien plus inquiètes que les hommes jeunes (lesquels subissent en revanche l'essentiel des agressions).

Au final, les postulats majeurs de l'analyse néoclassique du crime ne résistent pas à une falsification empirique rigoureuse. Sa conception trop étroite de la rationalité ne lui permet pas de prendre en compte la complexité du monde réel. Les politiques de sécurité, publiques et privées, se réfèrent rarement aux théories néoclassiques. Cependant, au cours des vingt-cinq dernières années, des éléments de l'analyse néoclassique du crime ont été introduits dans les criminologies influentes en terme de politiques pénales.

Les nouvelles criminologies sont-elles inspirées des néoclassiques ?

Significativement, les perspectives récentes qui présentent des traits communs avec la théorie néoclassique ont de faibles ambitions théoriques mais de très fortes implications de politique pénale. Elles se divisent en deux catégories : *les criminologies de l'autre* et *les criminologies de la vie quotidienne* (Garland, 2001, 127-131, 182-184).

Les criminologies de l'autre

Deux aspects de l'analyse néoclassique ne pouvaient manquer d'éveiller l'intérêt des criminologues conservateurs : la critique des causes « profondes » ou « sociales » du crime et la réhabilitation de la dissuasion et des politiques répressives. Il est cependant abusif d'établir une filiation limpide entre les économistes du crime et des auteurs comme James Q. Wilson ou John DiIulio.

James Q. Wilson est né en 1931. Il a été formé à l'Université de Chicago et a enseigné les politiques publiques à Harvard de 1961 à 1986, puis à UCLA de 1986 à 1997. Wilson a été président de l'*American Political Science Association*. Il contribue régulièrement à des revues conservatrices comme *The Public Interest* ou *Commentary*, siège au conseil d'administration de grandes entreprises, et est un membre éminent de l'*American Enterprise Institute*, un *think tank* conservateur proche de l'administration Bush.

John J. DiIulio est docteur en sciences politiques de Harvard, a été professeur à Princeton et est aujourd'hui professeur à l'Université de Pennsylvanie. Il est considéré comme catholique et démocrate, mais il a travaillé avec l'administration Bush en 2001. Il est membre à la fois d'un *think tank* de centre gauche, la *Brooking Institution*, et d'un *think tank* conservateur, le *Manhattan Institute*. Il contribue régulièrement à la revue conservatrice *Commentary*.

Ces derniers attachent une grande importance à la moralité dans la détermination de la criminalité. Wilson critique explicitement la conception de l'ordre social en termes de choix rationnels (Wilson, 1993, 1). Il a tenté de montrer l'existence d'un « sens moral » inné, issu de la sélection naturelle. Selon lui, l'une des causes majeures du crime est la mauvaise éducation que peut donner à son enfant une mère seule, pauvre et « assistée » (Wilson, 1994, 33). En dépit de ces différences, on observe une affinité intellectuelle entre les économistes néoclassiques et les auteurs conservateurs.

L'avantage de la science économique selon DiIulio (1996, 3) est de fournir des connaissances pertinentes pour l'action (*policy-relevant*): *la justice criminelle est un champ qui a besoin d'être conquis par les économistes*. En fait, selon lui, le problème réel que la théorie économique ne résout pas est celui des criminels si endurcis – les jeunes Noirs et Latinos des ghettos des grandes villes – que la dissuasion « néoclassique » n'a aucun effet sur eux. C'est pourquoi Garland (2001, 184-185) désigne par « criminologie de l'autre » les théories conservatrices. En considérant que certains individus sont mauvais par nature, ces criminels ne sont pas *comme nous*, ce qui justifie qu'il faille s'en défendre, *en neutralisant des millions de gens, et même en tuant quelques-uns, le tout au nom de la sécurité*.

Wilson cite une étude de DiIulio qui montre que le coût de l'incarcération d'un prisonnier équivaut à la moitié du dommage causé par ses crimes. Pour Wilson (1994, 31), la prison n'a pas qu'un rôle dissuasif, elle joue un rôle de neutralisation du criminel : derrière les barreaux, le détenu n'est plus une menace pour la société. DiIulio (1996, 18-19) utilise des études menées par des économistes pour montrer l'utilité de l'incarcération : chaque incarcération supplémentaire préviendrait entre 13 et 21 crimes par an. Les deux auteurs récusent l'idée d'un durcissement de la politique pénale : entre 1977 et 1993, il y a eu 350 000 meurtres pour 226 exécutions de condamnés à mort, les prisonniers ne purgent que la moitié de leur peine, et, pour 372 500 condamnés violents incarcérés, il y en avait 590 000 en liberté conditionnelle en 1991 (DiIulio, 1996, 9-10). La probabilité d'être arrêté est plus faible en 1994 qu'en 1974, et la durée de la peine de prison effective moyenne est tombée de 25 mois en 1945 à 13 mois en 1984 (Wilson, 1994, 30-31). Pour Wilson (1994, 27-28), les longues peines sont mal distribuées par les juges : celles-ci ne tombent généralement qu'à la fin de la carrière des malfaiteurs, c'est-à-dire *post-bellum* : le pic de productivité criminelle survient entre 16 et 18 ans, tandis que l'âge moyen des prisonniers est de dix ans plus élevé. DiIulio (1994) a écrit un article pour le *Wall Street Journal* dont le titre résumait sa position au sujet de l'incarcération de masse : *Laissez-les pourrir*.

Le lien entre les économistes néoclassiques et les criminologues conservateurs repose sur le concept de dissuasion (*deterrence*). On ne peut pas parler de « filiation » entre les deux corpus, puisque Wilson ne cite pas Gary Becker. Pour Wilson, les travaux des économistes du crime sont des légitimations scientifiques de ses thèses. Dans la principale formulation de ses idées (*Thinking About Crime*), Wilson (1975 et 1983) cite plusieurs travaux de Ehrlich sur l'efficacité de la prison et de la peine de mort dans la dissuasion des comportements criminels. Dans la première édition de *Thinking About Crime*, Ehrlich fait l'objet d'un développement où il est nommé et cité, et de façon laudative (Wilson, 1975, 174, 175, 178). Dans la seconde édition, Ehrlich est cité cinq fois dans les notes de fin (Wilson, 1983, 272, 273, 277, 278, 282), renvoyant chaque fois à des preuves scientifiques de l'efficacité de la dissuasion pénale ; dans le corps du texte, Ehrlich est toujours nommé et présenté de façon très positive (Wilson, 1983, 242). Dans le cas de DiIulio, la relation avec les théories néoclassiques du crime est plus évidente, comme en témoigne le titre de son article : *On a besoin d'aide : les économistes, le crime et les politiques publiques* (DiIulio, 1996). Il faut donc conclure que la criminologie conservatrice ne se déduit pas de l'économie du crime, mais l'utilise dans son entreprise de légitimation scientifique.

Mais la postérité de l'analyse néoclassique ne se résume pas à de telles considérations. Un corpus de théories sociologiques, que Garland appelle « criminologies de la vie quotidienne », reprend deux traits essentiels des théories néoclassiques : la rationalité des agents et l'objectif explicite de fonder des politiques de sécurité efficaces pour la réduction du crime et qui se situent en dehors des débats idéologiques.

Les criminologies de la vie quotidienne

Les criminologies de la vie quotidienne présentent le double intérêt d'être extrêmement influentes dans la définition des politiques réellement mises en œuvre dans les sociétés occidentales, sans toutefois attirer l'attention comme les criminologies de l'autre, sur lesquelles se focalise la sociologie critique. Les criminologies de la vie quotidienne ne sont ni spectaculaires ni réactionnaires ; elles n'en sont pas moins antisociologiques.

La traduction des perspectives néoclassiques dans la sociologie s'est opérée à partir du paradoxe fondamental de la sociologie de la déviance de la fin des années 1970. Aux États-Unis, au cours des deux décennies 1960-1970, le taux de chômage avait baissé de 186% et le nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté de 44%. Au cours de la même période, les vols augmentaient de 263%, les cambriolages de 200%, les agressions de 164%, les viols de 174%, et les meurtres de 188% (Cohen, Felson, 1979, 604, 588). Ces données juraient avec les théories alors dominantes des causes sociales de la délinquance. Elles mettaient à jour le *like-causes-like fallacy* : un phénomène « pathologique » comme le crime doit être expliqué par une condition pathologique comme l'aliénation, la pauvreté, les dérèglements familiaux ou l'oppression (Rock, 2002, 60-61). L'augmentation de la criminalité après la Deuxième Guerre mondiale s'explique selon Cohen et Felson (1979, 591) par deux facteurs. D'une part, la quantité de biens en circulation augmente de façon si considérable que les opportunités de prédation se multiplient en conséquence ; d'autre part, la spécialisation fonctionnelle des espaces urbains et les rythmes synchronisés de travail facilitent grandement le travail des voleurs. En somme, *[p]lutôt que de considérer le predatory crime comme un simple indicateur de rupture sociale, on pourrait le considérer comme un produit dérivé de la liberté et de la prospérité dans la mesure où il se manifeste dans les activités routinières de la vie quotidienne* (Cohen, Felson, 1979, 605).

Marcus Felson a été étudiant à l'Université de Chicago (où il a suivi un cours de Gary Becker) avant d'obtenir son doctorat à l'Université du Michigan en 1973. Il a enseigné à Urbana-Champaign, université d'État de l'Illinois, à l'Université de Southern Californy et est aujourd'hui professeur à la *School of Criminal Justice* de Rutgers.

Pour Cohen et Felson, l'étude du crime doit se focaliser sur le crime lui-même et non sur ses causes lointaines ; le crime tel qu'il est en train de se commettre. L'occurrence criminelle dépend alors de trois facteurs : « un contrevenant motivé », « une cible appropriée », « l'absence de gardien ». Les contrevenants ne sont pas des personnes mauvaises ou machiavéliques ; il suffit qu'une opportunité se présente avec de faibles risques pour qu'un acte délinquant soit commis. Le crime peut alors être conçu comme une activité dépendante de choix rationnels qui s'inscrit dans la routine de la société de consommation. Selon cette approche, les criminels ne planifient pas longtemps à l'avance leurs méfaits, ils ne font qu'évaluer les coûts et les bénéfices d'une opportunité dans une situation donnée (Birkbeck, LaFree, 1993, 125). Les politiques de sécurité associées à une telle approche relèvent de la « prévention situationnelle » (Clarke, 1992 ; 1995).

Ron Clarke a obtenu son doctorat en psychologie à l'Université de Londres en 1968. Il est professeur à la *School of Criminal Justice* de Rutgers, l'université d'État du New Jersey. Il a participé au lancement du *British Crime Survey* de 1982 et a réalisé de nombreuses missions pour des administrations publiques en Europe, en Australie et pour les Nations unies.

La prévention situationnelle recouvre l'ensemble des politiques de sécurité qui se focalisent sur le calcul effectué par le criminel potentiel au moment de commettre son crime. Le tableau suivant, emprunté à Pease (2002, 953) récapitule les seize techniques de prévention situationnelle, chaque colonne étant établie en fonction du calcul qu'est censé effectuer le criminel.

Tableau I.

Accroître les efforts	Accroître les risques	Réduire la récompense	Supprimer les excuses
Cuirasser la cible <i>Porte blindée</i>	Filtrage <i>Passer les bagages aux rayons X</i>	Enlever la cible <i>Garder la voiture au garage</i>	Établir des règles <i>Déclaration de douane</i>
Contrôler l'accès <i>Digicode</i>	Surveillance matérielle <i>Vidéosurveillance</i>	Identifier la propriété <i>Plaque d'immatriculation</i>	Stimuler <i>Campagnes anti-alcool au volant</i>
Détourner les contrevenants <i>Différencier les accès au stade pour les hooligans</i>	Surveillance humaine <i>Agents de sécurité</i>	Supprimer les motivations <i>Effacer les graffitis</i>	Contrôler <i>Contrôle parental sur Internet</i>
Contrôler les moyens <i>Disponibilité des armes</i>	Surveillance naturelle <i>Éclairage urbain</i>	Établir des règles <i>Copyright</i>	Faciliter la conformité <i>Amendes déduites sur le salaire</i>

Le principe de la prévention situationnelle est qu'à l'offre quasi illimitée des opportunités répond la demande insatiable des criminels. Le crime est inscrit dans la normalité des sociétés contemporaines et personne n'est prêt à revenir sur les causes profondes, c'est-à-dire la prospérité et la liberté de mouvement. Il ne peut donc s'agir que de réduire le niveau de la criminalité. Pour cela, il faut modifier les facteurs de la prise de décision des criminels, faire en sorte que le choix rationnel soit celui de la conformité. Pour les néoclassiques, le problème est de définir l'optimum de Pareto de la politique pénale : dans quelle mesure le coût d'une croissance du personnel de sécurité et d'un accroissement de la sévérité des peines est-il justifié par un effet réel sur le choix rationnel des délinquants potentiels ? Pour les théoriciens de la prévention situationnelle, les contraintes politiques, fiscales et institutionnelles rendent l'idéal néoclassique irréaliste, mais la focalisation sur les choix rationnels de délinquants est féconde. En augmentant les coûts et en réduisant les bénéfices de l'activité criminelle par des dispositifs peu coûteux, on peut réduire le crime.

Ces approches ont été définies par Garland comme les « criminologies de la vie quotidienne ». La prévention situationnelle et ses dérivés *mettent l'accent sur des solutions pragmatiques, fondées sur l'expertise, moralement neutres et rationnellement instrumentales*

(Garland, 2001, 182). Elles proposent des politiques amORALES et technologiques qui n'ont pour seul objectif que de minimiser la déviance. Elles permettent de mettre en œuvre des politiques *propres, pas chères, à petite échelle, faisables et peu sujettes à controverse* afin de « lutter » contre le crime (Rock, 2002, 76). Leur efficacité à court terme (Pease, 2002, 956) les rend donc particulièrement séduisantes pour les administrations auprès desquelles *faire quelque chose* rencontre un grand succès. Les conseils municipaux, les centres commerciaux, les gares n'ont pas les moyens de mener des politiques « répressives » et n'en auraient pratiquement jamais la latitude. C'est pourquoi la prévention situationnelle s'est imposée comme horizon des politiques non étatiques de sécurité.

Le lien entre l'économie néoclassique et les criminologies de la vie quotidienne repose sur le recours commun à une théorie de l'acteur rationnel qui contraste avec les développements traditionnels sur l'explication des comportements déviants, centrés sur l'influence des facteurs économiques et sociaux (entre autres, Sutherland, 1924 et Merton, 1938) ou des facteurs moraux (Gottfredson et Hirschi, 1990). Cependant, les théoriciens de la *routine activity* (Felson) comme de la prévention situationnelle (Clarke) ne se considèrent pas comme influencés par les économistes comme Gary Becker. Felson, qui a pourtant suivi un cours de Becker à l'Université de Chicago, réfute tout lien entre les théoriciens néoclassiques et son propre travail (communication personnelle). Clarke et Felson (1993, 5) et Clarke (1995, 97-98) ont fait la liste des insuffisances de la théorie néoclassique que les criminologies de la vie quotidienne mettent en évidence : les économistes ne considèrent les rétributions de la vie criminelle que du point de vue matériel, se focalisent sur la dimension financière de la criminalité, et leur terminologie de l'offre et de la demande est ridiculement inadaptée pour parler des victimes. Les économistes font une distinction trop nette entre carrières légitimes et carrières criminelles, comme si les travailleurs légitimes ne passaient pas leur temps à voler leurs employeurs, leurs salariés et leurs clients. Ils ont besoin de données impossibles à obtenir pour utiliser leurs modèles. Enfin, ils manquent un enseignement essentiel des criminologies de la vie quotidienne : les crimes et délits sont faciles à perpétrer et résultent moins d'un calcul que de comportements impulsifs et opportunistes.

En somme, on ne peut déduire les criminologies de la vie quotidienne de l'économie du crime : les travaux de Felson et de Clarke sont pour une part une critique du réductionnisme néoclassique. La relation entre les deux corpus peut donc être vue de deux façons. Du point de vue du champ de la criminologie en général, les économistes et les criminologues de la vie quotidienne partagent le même cadre d'analyse du choix rationnel ; du point de vue du champ de la criminologie du choix rationnel, les deux orientations théoriques sont diamétralement opposées.

Réduire le crime ? Une critique des nouvelles criminologies

La « nouvelle culture du contrôle » n'est pas exclusivement caractérisée par des politiques « répressives » ou par l'incarcération de masse, comme le soutient de façon répétitive la sociologie critique. L'analyse néoclassique et les criminologies de la vie quotidienne présentent en outre deux points communs : d'une part, elles s'inscrivent dans le cadre de la théorie des choix rationnels, et d'autre part, elles se donnent comme objectif de réduire le crime. Mais « réduire le crime » peut-il constituer le seul principe d'une politique de sécurité ?

Si « réduire le crime » est considéré comme un objectif légitime et moralement neutre, que penser des moyens de la réduction du crime ? Donohue et Levitt soutiennent que la légalisation de l'avortement en 1973 aux États-Unis (arrêt *Roe vs. Wade* de la Cour Suprême) explique la baisse de la criminalité dans les années 1990 (Donohue, Levitt, 2001).

Steven D. Levitt est né en 1967. Il a étudié à Harvard avant d'obtenir son doctorat au MIT. Il a étudié les combats arrangés en sumo, l'influence des prénoms inhabituels sur la vie des enfants et les tricheries des enseignants dans la notation des étudiants. Il est actuellement professeur à l'Université de Chicago et a reçu la *John Bates Clark Medal* en 2003, un prix décerné les années impaires qui récompense le meilleur économiste de moins de 40 ans. Des 28 économistes ayant reçu cette distinction, 11 ont reçu le prix Nobel par la suite. Il a publié (avec Stephen J. Dubner) *Freakonomics*, l'un des essais les plus vendus aux États-Unis en 2005.

Les deux auteurs montrent statistiquement que l'avortement a le premier pouvoir explicatif dans la réduction du crime, puisqu'il rendrait compte à lui seul de la moitié de la baisse de la criminalité (l'incarcération de masse suivant de près). En réduisant la taille des cohortes, l'introduction de l'avortement réduit le nombre de criminels potentiels et augmente la proportion d'enfants désirés, qui bénéficieraient d'une meilleure éducation. Mais le mécanisme explicatif principal réside dans la dispersion sociale de l'avortement. Les femmes blanches des classes moyennes utilisent massivement la pilule et les moyens de contraception préventifs. Au contraire, les mères adolescentes, célibataires et « économiquement désavantagées » – c'est-à-dire les Afro-américaines – ont massivement recours à l'avortement (Donohue, Levitt, 2001, 391). La baisse de la criminalité dans les années quatre-vingt-dix serait donc à mettre à l'actif de la non-naissance de garçons Noirs dans les ghettos des grandes villes américaines. Les individus ayant la plus forte probabilité de devenir criminels n'étant pas nés, ils n'ont pas commis les crimes qui auraient contribué à la poursuite de l'inflation criminelle. Le montant annuel des économies réalisées grâce à la réduction du crime liée à la légalisation de l'avortement est estimé à trente milliards de dollars (Donohue, Levitt, 2001, 414). Le cas-limite du travail de Donohue et Levitt pose le problème moral des moyens de la réduction du crime.

« Réduire le crime » suppose de considérer le crime comme une menace ou comme une nuisance (une « externalité négative ») dont l'élimination est objectivement désirable. Mais, si l'on s'intéresse au sens subjectif communiqué par les agents à leur activité en rapport avec autrui (Weber, 1995, 28), on ne peut amalgamer dans la même catégorie le terrorisme, le vandalisme et le vol à la tire. Par exemple, les violences et les dégradations commises par des adolescents issus des banlieues populaires ont une signification politique (Macé, 1999, 62-63); elles ne relèvent pas de la « routine policière ou judiciaire » (Mendras, 2003, 225). Nier la dimension politique et sociale de la criminalité, comme le font la plupart des théories du choix rationnel, est une position politique. Les implications politiques des criminologies de l'autre sont évidentes. Celles des criminologies de la vie quotidienne sont plus complexes. Garland rappelle que le pénal-welfarisme avait pour fonction de susciter un consensus normatif et l'intégration sociale; les criminologies de la vie quotidienne, au contraire, ne visent qu'à promouvoir une « intégration systémique », c'est-à-dire d'assurer la coordination de routines visant à minimiser la possibilité d'occurrences criminelles (Garland, 2001, 183). Elles refusent de considérer le crime autrement que comme une nuisance, délégitimant par avance la dimension politique potentielle des conduites délictueuses.

Enfin, le problème éternel de la déviance et de sa gestion est celui de la définition du crime (Braithwaite, 1981). Typiquement, Cohen et Felson (1979, 589) réduisent le crime aux vols et aux violences (*predatory crime*). Becker *présuppose un consensus sur les dommages et les bénéfices et essaie simplement d'aboutir à des règles pour la mise en œuvre optimale de ce consensus* (Becker, 1968, 209). Le crime de la théorie néoclassique est conçu en dehors de tout cadre historique, social ou politique. Toutes les sociétés réprouent les

vols et les meurtres, mais aucune ne s'arrête là dans la définition de la déviance. En un demi-siècle, on passe de la décapitation des « avorteuses » à l'incarcération des commandos antiavortement ; l'âge minimal qui définit le caractère pédophile d'une relation sexuelle varie en Europe occidentale de 12 à 17 ans (McCartan, 2004) ; la légitimité sociale du tabac et du cannabis suit *simultanément* des trajectoires *inverses*. Présupposer un consensus sur la définition du crime afin de légitimer des politiques de réduction du crime par leur neutralité axiologique est une absurdité scientifique et logique. Réduire la définition du crime aux vols et aux violences en opposant les gens honnêtes aux délinquants est extraordinairement naïf : l'usure, certaines drogues, la prostitution et le jeu font l'objet de répression et suscitent un certain scandale, mais ne pourraient pas être éradiqués sans protestation de la part des « gens honnêtes » : *[l]a ville légitime prononce des paroles de peur et de suspicion à l'égard de la ville illégitime, mais recourt à cette dernière pour un grand nombre de services et de prestations* (Dal Lago, Quadrelli, 2003, 13). Des « crimes » comme le travail au noir, la fraude fiscale, les abus de biens sociaux, le vol en interne ou la corruption sont des nécessités fonctionnelles dans les sociétés contemporaines.

Que l'on soulève le problème des moyens de la réduction du crime, de la signification des actes délictueux ou de celui de la définition du crime, on aboutit à la même conclusion. Sous prétexte de ses errements passés, la sociologie de la déviance ne peut se résumer à l'énonciation de « solutions » à court terme, de petite portée, pragmatiques, efficaces, pas chères et prétendument neutres.

Conclusion : de l'importance des idées

L'économie néoclassique du crime, la criminologie conservatrice et les criminologies de la vie quotidienne présentent des similitudes évidentes. Elles mettent toutes l'accent sur les choix rationnels des criminels : choix rationnel de l'agent néoclassique entre une carrière légitime et une carrière criminelle en fonction des gains espérés et des coûts perçus ; choix rationnel des « dangereux prédateurs » de la criminologie conservatrice, que seules les perspectives de longues peines de prison et de la peine de mort peuvent dissuader de commettre des crimes ; choix rationnel du petit délinquant opportuniste des criminologies de la vie quotidienne, qui saisit les occasions que la société d'abondance lui offre. Ce travail montre cependant que les relations entre ces théories sont plus complexes que de simples « influences » linéaires. Les criminologues conservateurs tendent à trouver dans l'économie néoclassique des justifications scientifiques de leurs préjugés sur la nature humaine et de leurs préconisations en termes de politiques pénales. Les criminologues de la vie quotidienne partagent des hypothèses anthropologiques communes avec la théorie néoclassique, mais ne se déduisent pas de l'économie du crime, et tendent même à la critiquer. De ces considérations, la plus importante est la question du rôle des idées dans la définition des politiques pénales.

Pourquoi les politiques de sécurité ont-elles tellement changé depuis les années 1970 ? Il est certain que l'échec du pénal-welfarisme à enrayer l'augmentation de la criminalité a contribué à sa chute. Mais, *[p]eut-être devions-nous voir l'« effondrement de la foi » dans la réhabilitation comme étant, littéralement, cela : non pas un criticisme raisonné, non pas un ajustement à des conclusions négatives, mais quelque chose comme un krach boursier. [...] De même que les révolutions surviennent quand des attentes grandissantes sont soudainement contrariées, les réactions de grande ampleur arrivent quand un programme ambitieux produit des résultats décevants* (Garland, 2001, 69). Il serait naïvement idéaliste

de croire que les praticiens du champ du contrôle, dépités par l'échec du pénal-welfarisme, se sont tournés en masse vers les théories concurrentes, comme s'ils remplissaient leur panier au marché des théories. Selon Garland (2001, 72), *les nouveaux arrangements institutionnels trouvèrent leur origine en tant que mécanismes de résolution des problèmes émanant de l'expérience pratique des agences gouvernementales et de leurs sections locales plutôt que des programmes idéologiques des réformateurs*. Entre l'élaboration de nouvelles théories et la mise en œuvre de politiques qui leur sont plus ou moins liées, il existe une multitude d'obstacles, de prismes et de médiations qui interdisent une interprétation en termes de rapports de causalité directe. De fait, dans l'analyse des politiques publiques, les théories (les idées) ont tendance à être considérées comme des justifications *ex post* trouvées dans un répertoire inépuisable et dont la solidité scientifique importe finalement moins que l'efficacité rhétorique à soutenir un choix incertain.

Cependant, des auteurs influents comme Hall (1989) et Muller (2004) ont montré les insuffisances d'une analyse des politiques publiques qui se focaliserait sur les conflits d'intérêts ou sur les pesanteurs institutionnelles et négligerait les idées. Les idées sont aussi des rapports au monde qui peuvent mobiliser les acteurs. En somme, cet article permet d'identifier les origines théoriques communes des deux conceptions dominantes dans la définition des politiques de sécurité. Il ne permet pas, en revanche, de déterminer l'importance intrinsèque des théories néoclassiques dans l'essor des nouvelles criminologies. Comprendre les mécanismes concrets de traduction des principes néoclassiques dans les nouvelles criminologies d'une part, et des théories pénales en politiques effectives d'autre part, est un autre travail.

François Bonnet
CURP, 420 West 118th Street
International Affairs Building, 8th Floor, MC 3355
New York, NY 10027
United States
francois.bonnet@sciences-po.org

BIBLIOGRAPHIE

- ASHWORTH A., 2002, « Sentencing », in MAGUIRE M., MORGAN R., REINER R. (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, 3^e édition, Oxford, Oxford University Press, 1076-1112.
- BECKER G., 1968, Crime and Punishment: An Economic Approach, *Journal of Political Economy*, 76 (2), 169-217.
- BIRCKBECK C., LAFREE G., 1993, The Situational Analysis of Crime and Deviance, *Annual Review of Sociology*, 19, 113-137.
- BOWLING B., FOSTER J., 2002, Policing and the Police, in MAGUIRE M., MORGAN R., REINER R. (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, 3^e édition, Oxford, Oxford University Press, 980-1033.
- BRAITHWAITE J., 1981, The Myth of Social Class and Criminality Reconsidered, *American Sociological Review*, 46 (1), February, 36-57.
- CHRISTIE N., 2003, *L'industrie de la punition. Prison et politique pénale en Occident*, Paris, Autrement, « Frontières ».
- CLARKE R.V., 1992, *Situational Crime Prevention*, New York, Harrow and Heston.

- CLARKE R.V., 1995, Situational Crime Prevention, Crime and Justice, *Building a Safer Society: Strategic Approaches to Crime Prevention*, 19, 91-150.
- CLARKE R. V., FELSON M., 1993, Introduction : Criminology, Routine Activity, and Rational Choice, *Advances in Theoretical Criminology: Routine Activity and Rational Choice*, 5, 1-14.
- COHEN L., FELSON M., 1979, Social Change and Crime Rate Trends : A Routine Activity Approach, *American Sociological Review*, 44 (4), 588-608.
- DAL LAGO A, QUADRELLI E., 2003, *La città e le ombre. Crimini, criminali, cittadini*, Milan, Feltrinelli, «Campi del sapere».
- DI IULIO Jr, J.J., 1994, Let'em Rot, *The Wall Street Journal*, 26 January.
- DI IULIO Jr, J.J., 1996, Help Wanted : Economists, Crime and Public Policy, *Journal of Economic Perspectives*, 10 (1), Winter, 3-24.
- DONOHUE III J.J., LEVITT S.D., 2001, The Impact of Legalized Abortion on Crime, *Quarterly Journal of Economics*, CXVI, 2, may, 379-420.
- EHRlich I., 1973, Participation in Illegitimate Activities: A Theoretical and Empirical Investigation, *Journal of Political Economy*, 81 (3), 521-565.
- EHRlich I., 1975, The Deterrent Effect of Capital Punishment : A Question of Life and Death, *American Economic Review*, 55 (3), June.
- EHRlich I., 1977, The Deterrent Effect of Capital Punishment: A Reply, *American Economic Review*, 67 (3), June.
- EHRlich I., 1981, On the Usefulness of Controlling Individuals: An Economic Analysis of Rehabilitation, Incapacitation and Deterrence, *American Economic Review*, 71 (3), June, 307-322.
- EHRlich I., 1996, Crime, Punishment and the Market for Offenses, *Journal of Economic Perspectives*, 10 (1), 43-67.
- GARLAND D., 1990, *Punishment and Modern Society. A Study in Social Theory*, Chicago, The University of Chicago Press, «Studies in Crime and Justice».
- GARLAND D., 2001, *The Culture of Control. Crime and Social Order in Contemporary Society*, Chicago, University of Chicago Press, Oxford, Oxford University Press.
- GOTTFREDSON M. R., HIRSCHI T., 1990, *A general theory of crime*, Stanford, Stanford University Press.
- HALL P.A., 1989, Conclusions : The Politics of Keynesian Ideas, in HALL P.A. (dir.), *The Political Power of Economic Ideas : Keynesianism across Nations*, Princeton, Princeton University Press, 362-391.
- HOLLINGER R. C., CLARK J.P., 1983, Deterrence in the Workplace : Perceived Certainty, Perceived Severity, and Employee Theft, *Social Forces*, 62 (2), December, 398-418.
- JACOBS D., 1979, Inequality and Police Strength: Conflict Theory and Coercive Control in Metropolitan Areas, *American Sociological Review*, 44 (6), December, 913-925.
- LAGRANGE H., 2003, *Demandes de sécurité. France, Europe, Etats-Unis*, Paris, Le Seuil, «La République des Idées».
- LISKA A.E., 1987, A Critical Examination of Macro Perspectives on Crime Control, *Annual Review of Sociology*, 13, 68-88.
- LOFTIN C., McDOWALL D., 1982, The Police, Crime, and Economic Theory: An Assessment, *American Sociological Review*, 47 (3), June, 393-401.
- MACE É., 1999, Les violences dites «urbaines» et la ville. Du désordre public au conflit dans l'espace public, *Les annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, «Au risque des espaces publics», septembre, 59-64.
- MAGUIRE M., MORGAN R., REINER R. (dir.), 2002, *The Oxford Handbook of Criminology*, 3^e édition, Oxford, Oxford University Press.
- McCARTAN K., 2004, International Differences to Cultural Beliefs and Acceptance of Paedophilic as well as Incestuous Behaviour, *The British Society of Criminology Conference 2004*, Porstmouth, 6-9 July.
- MENDRAS H., 2003, Délinquance et rébellion en France et en Europe, *Revue de l'OFCE*, 84, janvier, 223-242.
- MERTON R.K. 1938, Social Structure and Anomie, in *Social Theory and Social Structure*, Glencoe, The Free Press, 1957, 2d éd. trad. fr. Structure sociale, anomie et déviance, in MERTON R.K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 1965, Paris, Armand Colin, 1997, 163-187.

- MULLER P., 2004, Référentiel, in BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, FNSP, «Références», 370-376.
- PEASE K., 2002, «Crime Reduction», in MAGUIRE M., MORGAN R., REINER R. (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, 3^e édition, Oxford, Oxford University Press, 947-979.
- PILIAVIN I., GARTNER R., THORNTON C., MATSUEDA R.L., 1986, Crime, Deterrence, and Rational Choice, *American Sociological Review*, 51 (1), February, 101-119.
- ROCK P., 2002, Sociological Theories of Crime, in MAGUIRE M., MORGAN R., REINER R. (dir.), *The Oxford Handbook of Criminology*, 3^e édition, Oxford, Oxford University Press, 51-82.
- SUTHERLAND D., 1924, *Criminology*; 11^e édition (avec CRESSEY D.R., LUCKENBILL D.F.), 1992, *Principles of Criminology*, Altamira Press.
- TITTLE C.R., VILLEMEZ W.J., SMITH D.A., 1978, The Myth of Social Class and Criminality : An Empirical Assessment of the Empirical Evidence, *American Sociological Review*, 43 (5), 643-656.
- WEBER M., 1995, *Economie et société. Tome 1. Les catégories de la sociologie*, Paris, Agora, «Pocket».
- WILSON J.Q., 1975, *Thinking About Crime*, New York, Vintage Books.
- WILSON J.Q., 1983, *Thinking About Crime*, New York, Vintage Books, 2^e éd. révisée et mise à jour.
- WILSON J. Q., 1993, The Moral Sense : Presidential Address, American Political Science Association, 1992, *The American Political Science Review*, 87 (1), March, 1-11.
- WILSON J.Q., 1994, What to do about Crime, *Commentary*, 98 (3), September, 25-34.

Summary

Penal-welfarism – the penal paradigm according to which : crime is produced by social causes, and the delinquent is capable of rehabilitation – is now discredited in aid of mass imprisonment in the USA and the rise of surveillance technologies and private security industries all over the world. The article addresses the issue of the roots of the new criminologies that inspire (or justify) contemporary penal policies and focuses on the neoclassical economic analysis of crime. The economics of crime are characterized by a conception of crime as an objective nuisance and a conception of the criminal as a rational actor. Nowadays, influent criminologies in the UK and the USA are of two kinds, according to David Garland: the conservative criminologies that advocate the hardening of penal repression in order to deter criminals, and the «criminologies of everyday life» that focus on the daily routines that minimize the probability of criminal events. They share with neo-classical analysis the same rational choice framework, but one cannot deduce them from the economics of crime in a linear way. The article shows nonetheless the key role played by ideas in the making of penal policies.

KEY-WORDS : CRIMINOLOGICAL THEORIES – PENAL POLICY – ECONOMY

Zusammenfassung

«Penal welfarism» – die grundlegende Idee für eine Kriminalpolitik, die davon ausgeht, dass Kriminalität durch soziale Bedingungen verursacht wird, und Täter und Täterinnen grundsätzlich einer Resozialisierung und Rehabilitation zugänglich sind – ist, angesichts der Masseneinsperrungen in den USA, der Entwicklung von Überwachungstechnologien und dem Anwachsen des privaten Sicherheitsgewerbes überall auf der Welt, diskreditiert. Dieser

Beitrag stellt die Frage nach den Herkunft der «neuen Kriminologien», die die gegenwärtige Kriminalpolitik inspiriert (und legitimiert). Er behandelt überwiegend Ansätze der neo-klassischen Analyse von Kriminalität, die durch die Annahme einer objektiv gegebenen Störung der sozialen Ordnung durch Kriminalität und durch die Idee eines Täters als rational handelnden Akteurs gekennzeichnet werden. Nach David Garland lassen sich die besonders in den USA und Großbritannien einflussreichen Kriminologien in zwei unterschiedlichen Gruppen einteilen: einerseits konservative Orientierungen, die auf eine Verstärkung von Repression zur Abschreckung setzen, andererseits die «Kriminologien des Alltags», die eher auf die Reorganisierung der Alltagsroutinen zur Reduzierung von Tatgelegenheiten zielt. Beide Richtungen haben mit dem neo-klassischen Paradigma ihre Orientierung am Rational-Choice-Ansatz gemeinsam, dennoch lassen sie sich nicht direkt vom neo-klassischen Paradigma ableiten. Der Beitrag zeigt die Schlüsselrolle dieser Ideen bei der Formulierung der neuen Orientierungen der Kriminalpolitik.

Sumario

El paradigma del «bienestar penal» o *penal-welfarism* -que sostenía que la delincuencia es producto de causas sociales y el delincuente es susceptible de reinserción en la sociedad- ha sido reemplazado por la encarcelación masiva en los Estados Unidos y el desarrollo de tecnologías de vigilancia y de la industria de la seguridad en todo el mundo. El artículo se pregunta cuál es el origen de las nuevas criminologías que inspiran (o justifican) las políticas penales contemporáneas y se interesa también en el análisis económico neoclásico del delito. Este último se caracteriza por considerar al delito como una molestia objetiva y al criminal como un actor racional. Según David Garland, las criminologías actualmente influyentes en el mundo anglosajón son de dos tipos: las criminologías conservadoras, que preconizan un endurecimiento de la represión penal para disuadir a los delincuentes, y las «criminologías de la vida cotidiana», que se interesan en las disposiciones de la vida cotidiana que minimizan la probabilidad de la ocurrencia de un delito. Si bien ambas comparten con el análisis neoclásico una concepción en términos de actor racional, resulta inapropiado deducirlas directamente de dicho análisis. Además, el artículo demuestra el importante rol que ocupan las ideas en la génesis de las políticas penales.